Cinquante-sixième année. - N° 229 A Vendredi 25 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1427

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

393 563 663 RCS Nanterre.
J.V.L..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 8000.00 EUR.
Adresse : 302, Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF J.V.L. Société par actions simplifiée Au capital de : 8 000,00 EUR Siège social 302 Bureaux de la colline 92213 Saint-Cloud Cedex N° RCS 393 563 663 RCS Nanterre, est société bénéficiaire SYSPERTEC COMMUNICATION Société par actions simplifiée Au capital de : 200 000,00 EUR Siège social 196 BUREAUX DE LA COLLINE 92213 Saint-Cloud Cedex N° RCS 391 032 455 RCS Nanterre, est société apporteuse ACTIF : 3.814.274,60 € PASSIF : 3.571.670,50 € ACTIF NET APPORTE :242.604,10 € Rémunération de l'apport : En rémunération de cet apport, il sera attribué à la société SYPERTEC COMMUNICATION « SYPERTEC » 6.909 actions de 16 € de valeur nominale de la société J. V. L. à titre d'augmentation de son capital de 110.544 €. Le montant prévu de la prime d'apport : 19,11 € par action, soit 132.060,10 € (la soulte correspondant aux rompus sera payée par la société J. V. L. à la société apporteuse) PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF en date du 21 NOVEMBRE 2022 Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE en date du 23 NOVEMBRE 2022 au titre de chacune des deux sociétés..